

Section BADMINTON des Espoirs Lonsois

REGLEMENT DE LA SECTION

1. Organisation de la Section Badminton :

L'activité Badminton est une section des Espoirs Lonsois. A ce titre, elle n'a pas de statut ni de bureau associatif en tant que tel, mais son fonctionnement est assuré par des joueurs licenciés qui gèrent bénévolement les activités sportives et extra-sportives de la section. Pour la saison 2021/2022 la section Badminton est gérée par :

- Rose LAHITTE qui, en tant que **Responsable**, gère les aspects administratifs (inscriptions, etc...) et qui représente la section auprès des tiers (Espoirs Lonsois, Mairie, etc...)
- Nadège Fourgs, Elisabeth Garcia, **responsables Covid**



bad.espoirlonsois@gmail.com et tél : 07 83 84 83 93

2. Créneaux Horaires

Les créneaux horaires attribués par l'office des sports de Lons pour le Badminton sont les suivants :

- Lundi → **18h à 19h30**, Mardi → **19h30 à 22h30**, Vendredi → **19h30 à 22h30**

3. Règles de conduite

1. Seules les personnes ayant une licence à jour peuvent utiliser les courts et jouer dans la salle.
2. Les statuts de l'association Espoirs Lonsois, de la fédération, présents sur Internet doivent être lus et respectés.
3. Les joueurs licenciés s'engagent à respecter les créneaux horaires, notamment en fin soirée (22h30) par respect pour les gardiens. **Avant de démarrer il est impératif de s'inscrire sur la liste mise à disposition par un responsable Covid.**
4. Le badminton étant une activité sportive, il est demandé aux joueurs licenciés d'avoir une tenue adaptée à cette activité : pas de jean, de chaussures de ville, etc...**Si non respecté, l'exclusion du créneau sera effective.**
5. Un échauffement de quelques minutes avant tout jeu est conseillé, de même des étirements une heure après la fin du jeu sont vivement conseillés.

4. Règles de fonctionnement

Lorsqu'il y a trop de monde, c'est-à-dire au-delà de 14 joueurs, la règle est : les sets seront de 15 points et on tourne **en veillant à mixer les joueurs et les niveaux de jeu.**

5. Règles sanitaires

- L'aération de la salle est obligatoire
- Les règles sanitaires gouvernementales, municipales, fédération et du club sont à respecter. **Les adhérents ne respectant pas les règles sanitaires seront exclus du créneau.** Pour rappel quelques règles importantes :
- Arrivée avec le masque et port du masque sur le périmètre de 50m autour de la salle, respect des gestes barrière, nettoyage des mains à l'entrée de la salle et le plus souvent possible lors des entraînements, respect des distances lorsque l'on ne joue pas et / ou port du masque, entrée et sortie distinctes le lundi et pendant le créneau.
- **Pas d'accès au matériel, vestiaires et sanitaires avant l'arrivée d'un des responsables Covid de la section.** Les créneaux doivent se terminer 5' avant l'horaire fin, la salle doit être quittée dès la fin du rangement du matériel.
- Le nettoyage des vestiaires et douches doit être fait à chaque passage, deux personnes maximum ensemble par douche **et le temps passé doit être limité** ; les vêtements ne seront pas laissés dans le vestiaire mais rangés dans vos sacs et mis dans la salle d'entraînement.
- **Le nombre de personnes admises sur un créneau est limité à 49 mais peut être revu à tout moment à la baisse.**

Depuis la saison 2018/2019 nous acceptons l'inscription des enfants mineurs âgés d'au moins 16 ans et dont l'un des parents est inscrit pour la saison. Cependant, il est exigé pour ces enfants, la présence du parent lors des créneaux utilisés par l'enfant et que la fin de créneau pour l'enfant soit 21H00 maximum.

J'ai bien pris connaissance du règlement de la section lors de mon inscription et, je m'engage à en respecter les règles.

Signature :

Date :